

Le clergé italien aux pieds du souverain Pontife.—Léon XIII a reçu le 27 septembre, en audience solennelle, le pèlerinage du clergé des diocèses d'Italie. L'audience a eu lieu dans la salle de la *Loggia* ou de la canonisation. Près de quatre mille pèlerins se trouvaient présents, appartenant pour la plupart au clergé et aux séminaires des diocèses qui ont envoyé à Rome leurs députations pour prendre part aux cérémonies religieuses d'actions de grâces du jubilé, célébrées à l'église du Sacré-Cœur à l'Esquilin, et pour assister à la messe de *Requiem* dans la basilique vaticane, comme aussi pour offrir à Sa Sainteté l'hommage de l'attachement de plus en plus étroit des évêques et du clergé d'Italie au Siège apostolique. Quelques évêques se trouvaient à la tête des députations de leurs diocèses.

Le but du pèlerinage et les sentiments de toute l'assistance ont été exprimés par S. Em. le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, qui a donné lecture d'une adresse inspirée par la foi et le dévouement les plus ardents.

Le Saint-Père, qui avait été salué à son arrivée dans la salle de la *Loggia*, vers midi, par les acclamations enthousiastes des pèlerins, a été de nouveau l'objet des plus vives manifestations de leur piété filiale à la fin du magnifique discours qu'il a prononcé en réponse à l'adresse de S. Em. le cardinal Alimonda.

Dans cette allocution, le Pape a insisté une fois encore sur la situation pénible qui lui est faite :

« Aucun de vous n'ignore, très chers fils, par combien d'artifices on s'efforce aujourd'hui de fausser les idées du peuple italien au sujet des conditions actuelles de la papauté, et par quels moyens on cherche à obscurcir les vérités même les plus manifestes.—On dit, en effet, et l'on répète continuellement au peuple qu'une ample et pleine liberté est laissée au Pontife, à Rome, et que son autorité et sa personne y sont respectées. Mais tout le monde sait et voit à quelle indigne et intolérable condition il est réduit, à la merci et au pouvoir d'autrui, en butte aux outrages et à la dérision de la plèbe.— On ose affirmer, en outre, que les revendications du Pontife sont dictées par un esprit d'ambition et de convoitise de grandeurs mondaines. En déplaçant ainsi et rapetissant la question, on se flatte de tromper plus facilement les hommes simples.— Mais Nos intentions sont dirigées beaucoup plus haut ; car, en vérité, c'est de la grande cause de la liberté et de l'indépendance de l'Eglise qu'il s'agit.— Pour vous, très chers fils, ne vous laissez point, afin que votre exemple serve aussi d'enseignement aux autres, de répéter hautement que le suprême pouvoir dont le Pontife est investi par disposition divine ne peut de sa nature être assujéti à aucune puissance terrestre ; et que, pour être vraiment libre et indépendant, au moins dans l'ordre présent de la Providence, le Pontife doit avoir une réelle souve-